

## • Septembre 2020

### Analyse de la compétitivité du marché euro-méditerranéen des filières pêche-nectarine en 2019 (données 2018)

*Pays suivis : Espagne, France, Grèce, Italie, Turquie*

#### Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observations et d'analyses mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes, pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

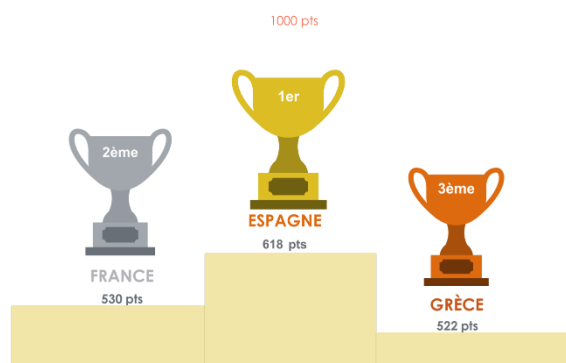
L'analyse s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Ainsi, pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, réunis au sein d'un comité de pilotage, conduit par FranceAgriMer.

#### Principaux résultats de la veille 2019 (données 2018)

##### Classement final des filières nationales pour la pêche-nectarine en 2019 (sur 1000 points)



##### L'Espagne conserve sa place de leader européen

Depuis la veille concurrentielle pêche-nectarine 2012, l'Espagne occupe la première place sur le podium. La veille 2019 ne fait pas exception. Toutefois, l'écart se réduit légèrement face à ses concurrents, mais il reste suffisant pour lui assurer une longueur d'avance.

La production espagnole représente, à elle seule, 1/3 des pêches et des nectarines récoltées en Europe (+ Turquie). Elle croît régulièrement, ce qui n'est pas le cas de tous ses voisins. En 2018, elle a dépassé 1 450 000 tonnes, un volume encore jamais atteint. La force de la filière pêche-nectarine espagnole réside aussi dans sa diversité. La recherche espagnole a mis au point, depuis plusieurs années, des variétés précoces, permettant aux pêches et aux nectarines espagnoles de se retrouver sur les marchés à l'export, mieux positionnée que ses concurrents. La pêche plate est aussi un cas d'école en matière de développement variétale : elle représente aujourd'hui la moitié de la production de pêches espagnoles et se vend très bien

sur de nombreux marchés à l'export, dont le marché français.

De plus, malgré une légère hausse ces dernières années, le coût de la main-d'œuvre espagnole reste encore très avantageux, comparé à celui de ses voisins français et italien. La filière repose sur de grandes exploitations arboricoles (plus de 20 ha), bénéficiant ainsi d'économies d'échelles permettant des gains de productivité.

Enfin, la filière espagnole est peu tournée vers la transformation. Elle s'oriente donc vers la commercialisation et l'exportation de produits frais. Ses exportations se valorisent donc plutôt bien et ce, particulièrement en 2018. Les pêches et les nectarines espagnoles sont présentes sur les principaux marchés importateurs : l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et elles y sont largement représentées.

### **La France s'empare de la médaille d'argent**

Le ralentissement du côté italien a bien profité à la France, qui monte, pour cette veille 2019, sur la 2<sup>e</sup> place du podium, deux points devant la Grèce.

La production française est cependant plus limitée que celle de ses concurrents, à la fois en termes de volume et de surface : elle représente 4,1 % des volumes de l'UE + Turquie, soit un peu plus de 184 000 tonnes. Elle est ainsi presque 10 fois inférieure à la production espagnole.

Et pourtant, elle se distingue par un positionnement plutôt qualitatif. Seulement 5 % des pêches-nectarines produites sont dédiées à la transformation. La part de pavies est réduite (2 %) et environ 3,5 % des surfaces sont certifiées en « agriculture biologique », ce qui positionne la France au 2<sup>e</sup> rang derrière l'Italie sur cet item.

La moitié sud de la France est propice à la culture de la pêche-nectarine, grâce à son climat méditerranéen. La pression sur la ressource en eau est relativement faible, tout comme la pression des ravageurs sur les cultures.

Cependant, la balance commerciale est déficitaire. En effet, le volume de production annuel de pêches et de nectarines n'est pas suffisant pour satisfaire la demande sur le marché local. La France a donc grandement

recours aux importations, ce qui ne fait qu'augmenter le déficit de sa balance commerciale.

### **Une remontée fulgurante pour la Grèce**

Alors qu'elle se maintenait depuis plusieurs années au pied du podium, la Grèce s'empare en 2018 de la médaille de bronze. En cause, la chute italienne. La production grecque a un profil assez particulier : elle représente 17,8 % de la production européenne (+ Turquie), soit 810 000 tonnes, ce qui la place au 3<sup>e</sup> rang à l'échelle de l'UE. C'est une filière en progression constante depuis 2015 : les rendements sont passés de 12,3 tonnes/ha en 2015 à 19,6 tonnes/ha en 2018. La filière a la particularité d'être largement tournée vers la transformation. En effet, plus de 50 % des volumes produits sont destinés à l'industrie, essentiellement des pavies, qui représentent 54 % des volumes de pêches et de nectarines récoltés.

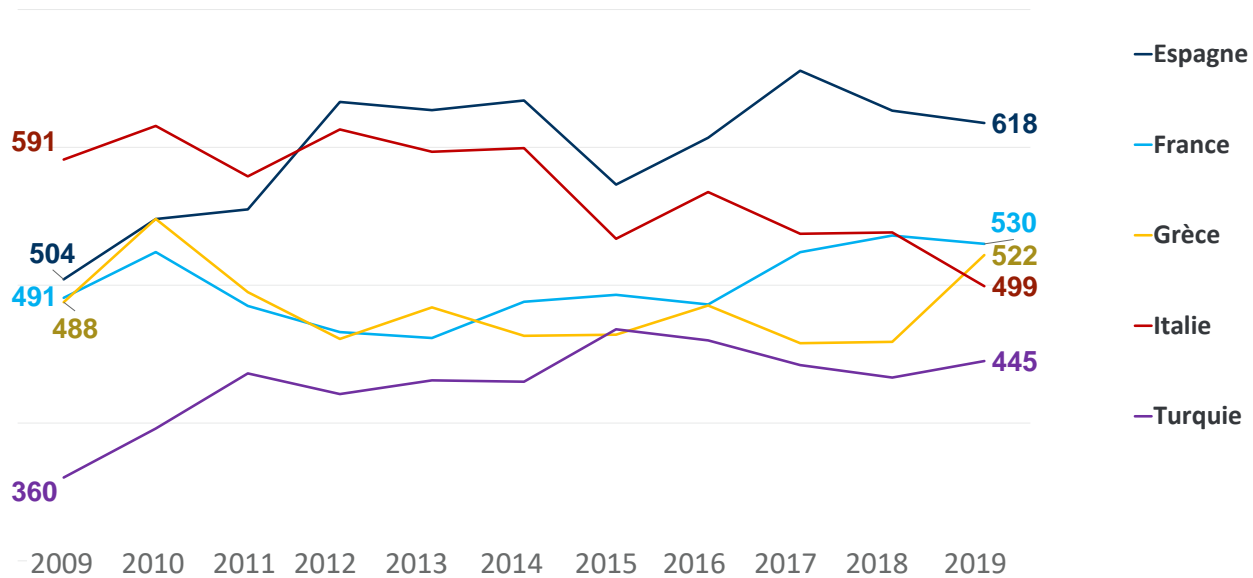
La filière grecque dispose également d'autres atouts. La main-d'œuvre est peu coûteuse en comparaison avec ses voisins espagnol, italien et français. De plus, bien que petites, les exploitations arboricoles ont plutôt tendance à croître en surface (7,8 ha en 2018).

Le positionnement grec est axé sur des produits d'entrée de gamme (environ 90 % de la production) et il se traduit par un prix à l'export très bas : 0,52 €/kg en 2018. Cela lui permet de se faire une place d'autant plus importante sur les marchés étrangers, en cas de hausse des prix de ses concurrents. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en 2018. Les produits grecs sont présents sur de nombreux marchés à l'export, dont les principaux marchés importateurs, l'Allemagne en particulier.

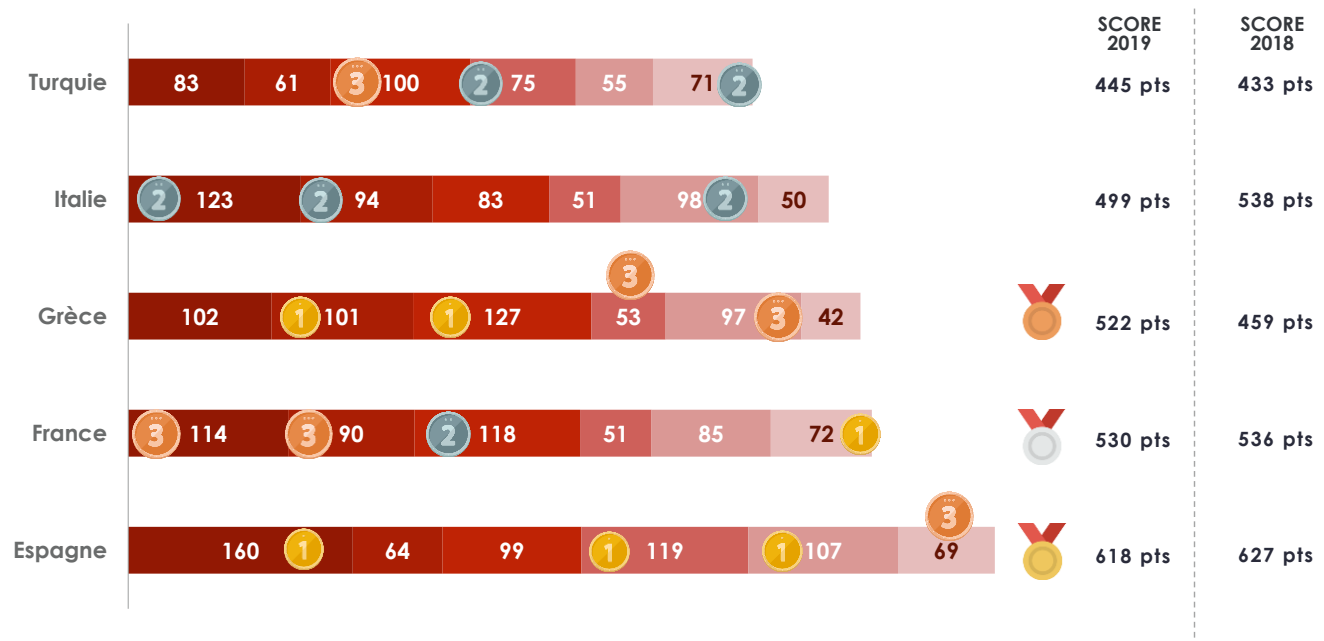
La Grèce valorise 60 % de sa production en frais sur les marchés à l'export. Par ailleurs, elle est largement autosuffisante, ce qui lui permet d'importer relativement peu.

Les consommateurs grecs sont les deuxièmes plus grands consommateurs de pêches et de nectarines en Europe (12,2 kg/habitant en moyenne sur les 3 dernières années) et les premiers consommateurs de fruits et légumes. C'est donc un marché prometteur, même si le pouvoir d'achat est pour le moment assez restreint.

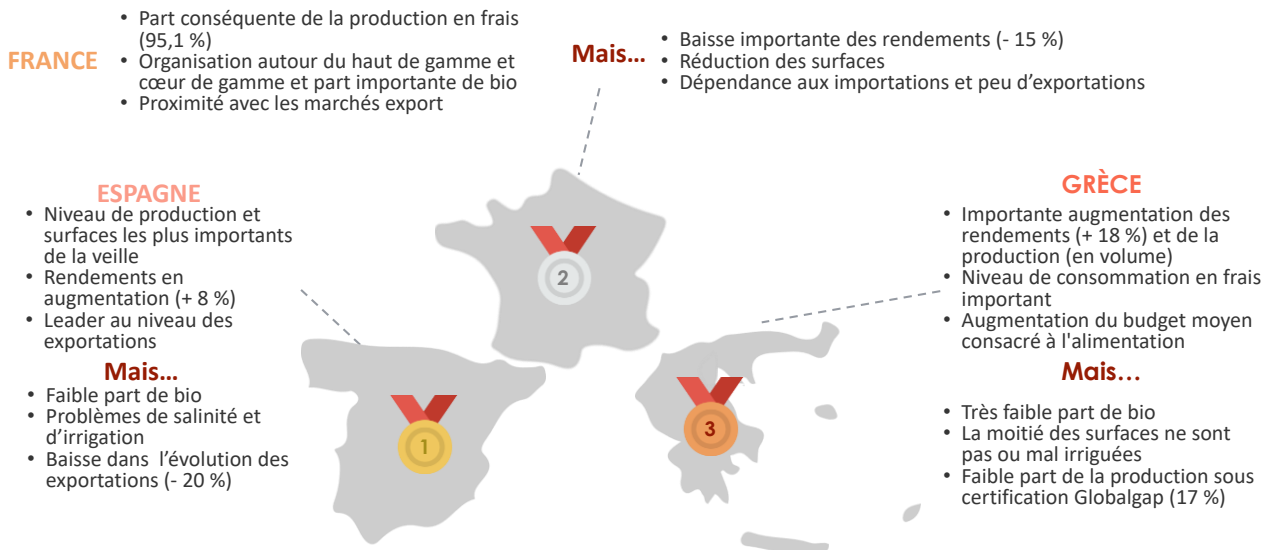
## Historique du classement par pays depuis 2009



## Classement final



## Podium final : Forces et faiblesses



Ont contribué à ce numéro : Unité Filières spécialisées/Service Marchés, Études et Prospective.  
Pour plus de renseignements : [raphael.bertrand@franceagrimer.fr](mailto:raphael.bertrand@franceagrimer.fr)